

Le PLIE c'est plus de 200 personnes prises en charge chaque année !

UNE AUTRE FACON D'AGIR ...  
.....UN ACCOMPAGNEMENT  
SUR MESURE !!



ETAPE 1

Analyser votre situation ( niveau de qualification expérience professionnelle, environnement familial, mobilité...) définir vos attentes et vous proposer un parcours adapté.



ETAPE 3

S'investir dans les actions individuelles ou collectives qui vont contribuer à la réussite de votre projet d'emploi et ou



ETAPE 4

Consolider votre parcours et votre situation professionnelle en amont de votre sortie du dispositif pour emploi durable ou formation qualifiante.



ETAPE 2

Construire votre projet professionnel et rencontrer votre référent unique de parcours au minimum 1 fois par mois pour décider des démarches à effectuer.

A chaque étape votre REFERENT DE PARCOURS vous accompagne